

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 31/05/2013

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 31 MAI 2013 A 18 h 30
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient présents : Claude LAROCHE, Nicolas LAROCHE, Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Sébastien AUFRERE, Romain BONNET, Olivier DELAITRE, Charly NICOLLE,

Etaient absents : Cyril GAUTHERON, Christian SANSEIGNE, Jérémy VENON,
Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT

- Projet d'étude sur la réhabilitation de la lagune
- Fusion de la Communauté de Communes du Chablisien et de la Communauté de Communes de la Vallée du serein
- Modifications des statuts de la Communauté de Communes
- Demande de subventions
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.



DELIBERATION N° 01_31-05-2013 : Fusion de la Communauté de Communes du Chablisien et de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein

Visée par la préfecture le :

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2013, modifiée le 02 mai 2013, émettant un avis favorable ;

En vue de prochaine la fusion de la Communauté de Communes du Chablisien et de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein au 1^{er} janvier 2014 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **EMET** un avis favorable aux propositions suivantes :

- ↪ Le nom : Communauté de Communes du Pays Chablisien
- ↪ Le siège : 1 place Lafayette 89800 CHABLIS
- ↪ La gouvernance : 41 sièges répartis de la façon suivante :

Chablis :	9 sièges
Ligny-le-Châtel :	5 sièges
Maligny :	3 sièges
Beine :	2 sièges
Pontigny :	2 sièges
20 autres communes :	1 siège par commune

DELIBERATION N° 02_31-05-2013 : Modifications statuts communauté de communes

Visée par la préfecture le :

Vu la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2013, acceptant la modification de l'article 5 ;

Le maire informe les élus du conseil municipal qu'il conviendrait de modifier les compétences obligatoires des statuts de la communauté de communes afin de pouvoir adhérer à un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la modification suivante de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes du Chablisien – compétences obligatoires :

- 1) Aménagement de l'espace, il conviendrait de rajouter :

« Elaboration, approbation, suivi et mise en œuvre d'un schéma de cohérence territoriale, procédures visant à faire évoluer ce schéma de cohérence territoriale »

DELIBERATION N° 03_31-05-2013 : Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale

Visée par la préfecture le :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise à jour du classement de la voirie communale.

Le tableau de classement de la voirie communale, au sens de l'ordonnance du 7 janvier 1959, nécessite une mise à jour, afin de répertorier et définir les ouvrages routiers, leur domanialité et leur statut.

Cette actualisation du tableau de classement des voies entretenues par la commune de FLEYS, est justifiée par le défaut d'un document officiel conforme à l'état des lieux existant.

L'examen du réseau communal confirme la présence d'éléments erronés, des ajouts ou retraits au regard de la situation précédente et des données inexactes dans les caractéristiques des chemins et des rues classés à ce jour,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 8 voix, en adopte les dispositions figurant dans le tableau de classement modifié de la voirie communale et les convertit en délibération.

APPROUVE le tableau de classement des voies communales comportant les modifications apportées aux caractéristiques déjà incorporées.

ACCEPTE, la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale conformément au tableau présenté à l'assemblée communale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents.

DELIBERATION N° 04_31-05-2013 : Décision modificative n° 1 budget primitif

Visée par la préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée que suite à une erreur de frappe dans la saisie du budget, les comptes 021 et 023 ne sont pas équilibrés. Il convient de procéder à une modification budgétaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	Section de Fonctionnement		
023		-200.00	
61523	Voies et Réseaux	+200.00	

DELIBERATION N° 05_31-05-2013 : Demande d'assistance technique des services du Conseil Général

Visée par la préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée des comptes rendus des différentes réunions concernant le fonctionnement de la station d'épuration, compte-tenu d'une part du mauvais état et du mauvais fonctionnement de la lagune (mentionnés dans rapport SATESE de 2011 et 2012 et rapport de la DDT du contrôle police d'eau d'octobre 2012) et d'autres part de rejets d'effluents vinicoles constatés ces dernières années.

La commune n'étant pas dotée d'un zonage d'assainissement, le cahier des charges et les pièces de consultation des bureaux d'études porteront sur une étude de zonage d'assainissement et de diagnostic du système d'assainissement avec une étude d'incidence du rejet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **EMET** un avis favorable à la mise en place d'une étude de zonage d'assainissement et de diagnostic du système d'assainissement et **DONNE** tout pouvoir au Maire qui se rapprochera auprès des services du Conseil Général pour demander une assistance technique concernant la réalisation de cette étude, la commune étant maître d'ouvrage de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 20 h 00

Récapitulatif des délibérations prises :

Délibération n° 01 31 05 2013 - Fusion de la Communauté de Communes du Chablisien et de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein

Délibération n° 02 31 05 2013 - Modifications statuts communauté de communes

Délibération n° 03 31 05 2013 - Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale

Délibération n° 04 31 05 2013 - Décision modificative budget primitif

Délibération n° 05 31 05 2013 - Demande d'assistance technique des services du Conseil Général

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 31/05/2013

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
LAROCHE Claude	Maire		
SANSEIGNE Christian	1^{er} Adjoint	Absent	
AUFRERE Sébastien	2^{ème} Adjoint		
NICOLLE Charly	Conseiller Municipal		
COLLON Xavier	Conseiller Municipal		
LAROCHE Nicolas	Conseiller Municipal		
BONNET Romain	Conseiller Municipal		
DELAITRE Olivier	Conseiller Municipal		
AUFRERE Stéphane	Conseiller Municipal		
VENON Jérémy	Conseiller Municipal	Absent	
GAUTHERON Cyril	Conseiller Municipal	Absent	